



COMPTE-RENDU POUR AFFICHAGE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichage le 14 septembre 2017

JEUDI 7 SEPTEMBRE 2017 à 20 h 30

L'an deux mil dix-sept, le sept septembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de CHÉMÉRÉ LE ROI, légalement convoqués le 31 août 2017, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 se sont réunis à la mairie sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc LANDELLE, Maire de CHEMERE LE ROI.

Étaient présents M. Mmes les conseillers municipaux :

LANDELLE Jean-Luc, BESNIER Evelyne, CARIOU Philippe GUILLOIS Véronique, MASSA Georges, GASNIER Jean-Louis, LEVEAU Andrée, BARADU Philippe

Secrétaire de séance : BESNIER Evelyne

Membres convoqués : 8

Membres présents : 8

Membres votants : 8

Monsieur le Maire rappelle le procès-verbal en date du 10 juillet 2017

Les membres du Conseil municipal présents à ladite séance approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

Voici l'ordre du jour :

1. Admission en non-valeur
2. Rentrée scolaire 2017-2018
3. Convention pour restauration scolaire avec les communes de COSSE EN CHAMPAGNE et VAL DU MAINE
4. Rapport annuel du service public d'assainissement non collectif en 2016 de la Communauté de Communes du Pays de MESLAY GREZ
5. Rapport annuel du service public d'élimination des déchets en 2016 de la Communauté de Communes du Pays de MESLAY GREZ
6. Inauguration des travaux de réhabilitation de la mairie
7. Préparation de la réunion sectorielle PLUI
8. Questions diverses

DÉLIBÉRATION 2017-09-07-01 - ADMISSION EN NON VALEURS

Le Conseil Municipal, après délibération décide d'accepter les admissions en non-valeur détaillées ci-dessous pour un montant total de 37.95 €TTC sur le budget annexe assainissement 2017.

RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

M. Le Maire informe le Conseil municipal des effectifs du RPI de l'E.R.V.E à la rentrée soit 78 élèves et six petits.

Pour information, l'**accueil périscolaire** est assuré depuis la rentrée scolaire par Christelle MONNIER, salariée de la Commune de SAULGES pour ce travail.

DÉLIBÉRATION 2017-09-07-2 TRAVAUX DE RÉHABILITATION A L'ÉCOLE

M. Le Maire rappelle la rencontre avec le CAUE pour un projet de travaux à l'école de CHEMERE LE ROI. Il était convenu que le CAUE fasse un accompagnement de la maîtrise d'ouvrage pour ce projet pour un coût approché de 400 €.

Le 24 juillet 2017, Le CAUE a transmis une proposition de convention d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage pour la mission de réflexion architecturale sur l'école primaire pour un contribution financière de 800 €.

Le Conseil municipal, après délibération,

✚ **Valide la proposition de M. Le Maire de ne pas signer cette convention compte-tenu du coût demandé.**

✚ **Décide de réfléchir aux travaux à entreprendre : démolition du mur entre dortoir, sanitaires et couloir, réhabiliter et moderniser l'espace sanitaire**

✚ **De solliciter des devis pour ce projet**

DÉLIBÉRATION 2017-09-07-3 - FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

M. Le Maire rappelle le fonctionnement de l'année scolaire précédente le mercredi midi pour la restauration scolaire et assurée par CONVIVIO (ex RESTECO) en liaison froide. La cantine reçoit des enfants des communes du RPI de l'E.R.V.E et également des enfants des écoles de COSSE EN CHAMPAGNE et VAL DU MAINE. Une nouvelle convention doit être signée entre les différents partenaires.

Le Conseil municipal prend connaissance de ces deux nouvelles conventions pour l'année scolaire 2017-2018, délibère et décide

- De valider ses deux conventions avec respectivement la commune de COSSÉ EN CHAMPAGNE et la commune de VAL DU MAINE
- De donner tous pouvoirs à M. Le Maire pour signer les pièces.

DÉLIBÉRATION 2017-09-07-4 - Modalité de réalisation et de rémunérations des heures complémentaires de l'agent Christelle MONNIER, Adjointe technique contractuelle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE le paiement des heures complémentaires, effectuées à la demande de l'autorité territoriale par l'agent Christelle MONNIER, adjointe technique contractuelle de la collectivité, dans la limite réglementaire d'un volume qui n'excède pas 25 heures supplémentaires par mois et sur présentation d'un décompte déclaratif.

DÉLIBÉRATION 2017-09-07-5 - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2016 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du Pays de MESLAY-GREZ Prix et qualité du service public d'assainissement non collectif - SPANC

Le Conseil municipal prend connaissance de ce rapport et l'approuve.

DÉLIBÉRATION 2017-09-07-6 - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2016 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du Pays de MESLAY-GREZ Prix et qualité du service public d'élimination des déchets

Le Conseil municipal prend connaissance de ce rapport et l'approuve.

PRÉPARATION DE L'INAUGURATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES TRAVAUX DE LA MAIRIE

Le Conseil municipal fixe le vendredi 27 octobre 2017 vers 17 heures et propose une porte ouverte à la population en début d'après-midi aux habitants de la Commune.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

CLOCHES DE L'ÉGLISE :

Compte-tenu du contact avec l'entreprise GOUGEON confirmant le très mauvais état de la cloche et le montant du devis proposé, Le Conseil municipal demande à M. Le Maire de mettre en concurrence l'entreprise GOUGEON et éventuellement de solliciter d'autres solutions techniques permettant de maintenir une sonnerie à l'identique.

LIGNE A GRANDE VITESSE

M. Le Maire donne connaissance d'une réunion prochaine à la préfecture de la Mayenne portant sur les problématiques des nuisances sonores et vibrations occasionnés par la mise en service de la nouvelle ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire.

SÉANCE du 7 septembre 2017-Délibérations prises du N°2017-09-07-1 au N°2017-09-07-6

RÉFÉRENCE DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
N° 2017-09-07-1	Admission en non-valeurs
N° 2017-09-07-2	Travaux de réhabilitation à l'école
N° 2017-09-07-3	Fonctionnement de la restauration scolaire en 2017-2018
N° 2017-09-07-4	Modalité de réalisation et de rémunérations des heures complémentaires pour l'agent Christelle MONNIER, adjointe technique contractuelle
N° 2017-09-07-5	Rapport annuel d'activités 2016 de la Communauté de Communes du Pays de MESLAY-GREZ sur le prix et la qualité du service public assainissement non collectif
N° 2017-09-07-6	Rapport annuel d'activités 2016 de la Communauté de Communes du Pays de MESLAY-GREZ sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Prochaine réunion le jeudi 5 octobre 2017

Fait à CHEMERE LE ROI, le 7 septembre 2017

Le Maire
LANDELLE Jean-Luc